

 2017 : Déchets  2018 : Biodiversité  2019 : Solidarité  2021 : Energie  2022 : Climat

Dijon, le 2 juillet 2022

Madame, Monsieur, Chers parents,

FORMATION LASALIENNE - FORMATION INTEGRALE

Vous recherchez une éducation de qualité pour vos enfants. Et vous avez raison. Quoi de plus important si ce n'est la santé de nos enfants ? Nous poursuivons le même objectif. De la maternelle à BAC +5 nous portons toute notre énergie à faire grandir les jeunes qui nous sont confiés.

De quoi dépend la qualité d'une formation ? Elle ne se réduit pas à la préparation aux examens. Un 100 % aux examens, s'il réjouit au premier regard, ne répond pas forcément à cette quête d'exigence de qualité. Est-ce que les élèves ont été outrageusement sélectionnés à l'entrée ? Dans ce cas, il est difficile de ne pas atteindre le pourcentage de réussite maximal. A Saint Joseph, tout le monde a sa chance.

La question du devenir des élèves après leur examen nous semble être plus importante. Les jeunes diplômés sont-ils en situation de réussite dans leur nouvelle formation, sont-ils épanouis, socialisés ? Voilà un critère beaucoup plus pertinent.

A Saint Joseph, nous sommes plutôt fiers de la réussite de nos jeunes bacheliers. Ils ne réussissent pas tous du premier coup : il y a des filières sélectives, certains se trompent d'orientation, mais pour la majorité d'entre eux la scolarité se déroule bien voire très bien. Cette année encore, les meilleur(e)s élèves ont décroché les meilleures prépas de France (Sainte Geneviève à Paris) et de province (INSA à Lyon) mais surtout, ils ont presque tous validé un vœu qualitatif sur Parcoursup. La procédure se termine le 13 juillet.

Les parents scrutent parfois les classements des collèges et des lycées. Les médias sont friands des indicateurs de performance des collèges et des lycées publiés par le ministère. Ils sont pourtant à prendre avec des pincettes. Le ministère lui-même précise que ces indicateurs n'ont pas vocation à classer les établissements.

Et oui, ils ne prennent pas en compte ce qui se passe l'année d'après. Et, surtout, ils ignorent le projet éducatif qui porte l'établissement. Peut-on comparer une « boîte à BAC » qui fait du bachotage et un établissement scolaire qui s'attache à faire grandir les élèves dans toutes leurs dimensions : artistique, sportive, culturelle, humaine, spirituelle... ? Nous sommes loin du bachotage ! Comment prendre en compte un atelier éloquence ? les temps de débats animés à l'aumônerie ? les projets internationaux interdisciplinaires ? les clubs pilotés par des élèves ? le tutorat, les projets solidaires... ? La liste n'est pas exhaustive. Le projet de l'établissement échappe à ce type de classement. Il faut le vivre pour le comprendre. Il n'y a rien de plus beau, comme parents et comme éducateurs, que de voir grandir un enfant, de le voir sortir de sa chrysalide, prendre confiance, de se dire « voilà il tient debout, il est prêt à trouver sa place de citoyen et d'homme dans le monde ». Voici la qualité ! Evidemment, nous sommes humains, faillibles, il y a parfois des échecs mais l'objectif et la volonté sont là, inspirés par notre fondateur Jean Baptiste de la Salle, saint patron des éducateurs.

NOS ELEVES ONT DU TALENT

Il y a 3 ans nous avons pris la décision de valoriser les talents de nos élèves. Deux fois empêchés en raison de la COVID nous avons enfin réussi à organiser la **Cérémonie des talents et des engagements**. Au-delà des performances scolaires nos élèves s'engagent dans de multiples projets, clubs, actions et ils ont brillé en EPS, en art ou dans divers concours. Trois cérémonies ont été organisées : une pour le collège, une pour le LEGT, une pour le LP. Ce sont plus de 400 élèves qui sont montés sur scène et ont reçu un diplôme officiel.

RESTAURATION SCOLAIRE

Quoi de plus irrationnel que notre rapport à la nourriture ? Déjà, dans une famille de 4 ou 5, tous les membres n'apprécient pas les mêmes mets alors, dès que l'on aborde la restauration collective, cela devient compliqué.

Pour répondre à cette diversité nous avons opté à Saint Joseph pour un large éventail de prix et de mets. En primaire, les élèves de CE2, CM1, CM2 ont le choix entre 2 menus tandis qu'au secondaire les élèves qui fréquentent le restaurant scolaire peuvent choisir de 1 à 4 plats et bénéficier d'un bar à légumes en accès libre. Une pizzeria, une cafétéria et une salle hors sac complètent l'offre.

Nous entendons parfois, des *à priori* sur la société de restauration. Si le nom de l'entreprise peut être important, le cahier des charges l'est beaucoup plus. Nous avons imposé, lorsque nous avons choisi notre prestataire, un cahier des charges exigeant : **20 % de produits bio, 60 % de circuit court et 90 % de fait maison**. De plus, nous n'avons pas choisi le moins disant mais le mieux disant. Si l'établissement donne une somme insuffisante à la société de restauration pour confectionner le repas, elle ne pourra pas faire des miracles. Le choix de SODEXO répond à toutes ces exigences.

Précisons que ce que les familles payent à chaque repas correspond au prix du repas PLUS son encadrement. C'est la raison pour laquelle un repas d'un élève de maternelle qui mange pourtant peu revient plus cher qu'un repas de collégien. Le personnel surveille et anime le temps méridien, sert les plats, coupe la viande...

Si ce n'est déjà fait, nous vous encourageons à installer l'application *SOHAPPY* de SODEXO sur vos smartphones ou ordinateurs. Elle vous permet de consulter les menus et leurs spécificités. Il y a toujours au moins deux choix pour chaque plat.

Enfin, nous tenons à remercier le **Conseil départemental de Côte d'Or** qui reconduit, pour 2022-2023, son aide qui s'élève cette année à 1,94 € par repas, **pour les tous les collégiens**. Cette hausse allège notablement le budget des familles et absorbe, en passant de 1.74 € (cette année) à 1.94 €, l'augmentation liée à l'inflation.

ECOLE DIRECTE

Nous enverrons avant la rentrée, aux nouvelles familles du Groupe, leur CODE PARENTS. Merci d'activer votre session en changeant le code comme demandé et de le conserver très précieusement en plusieurs endroits. Sans lui, pas d'informations ni de continuité pédagogique en cas de confinement.

Les CODES ELEVES seront remis en main propre aux nouveaux élèves par le professeur principal, à la rentrée.

Les familles et élèves déjà présents en 2021-2022 conservent les mêmes codes.

Nous vous encourageons à installer, avant la rentrée, l'application *ECOLE DIRECTE* sur vos smartphones. Elle fonctionne parfaitement.

Nous vous rappelons que les CODES PARENTS NE DOIVENT PAS ETRE DONNES AUX ENFANTS car ils donnent accès, entre autres, à des informations financières, permettent des justifications indues et ne permet pas aux élèves d'accéder à tous leurs devoirs.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons d'agréables vacances.

Les chefs d'établissement des Ecoles Primaires
Geraldine GUILLEMENOT & Laurence DELETRE



Le chef d'établissement coordonnateur
Laurent PICHOT



🔗 **Classes de LYCEE PROFESSIONNEL**

CLASSES	TOUS LES ELEVES Accueil	INTERNES (accès perron central)
4èmes Découverte (Début des cours lundi 5/09 selon emploi du temps)	① accueil devant l'escalier d'honneur Jeudi 1/09 et Vendredi 2/09 <i>Journées d'intégration</i>	Jeudi 1^{er} septembre De 8h10 à 9h15
3èmes Prépa. Métiers (Début des cours lundi 5/09 à 13h30)	Jeudi 1/09 de 10h00 à 15h30 <i>Vendredi 2/09 Journée d'intégration</i>	
BAC. PROFESSIONNEL et CAP ▪ Classes de Seconde Bac Pro • Classe de 1^{ère} année CAP IMTB (Début des cours lundi 5/9 après-midi-selon emploi du temps)	① accueil devant l'escalier d'honneur Jeudi 1^{er} septembre ⇒ à 13h30 <i>Journée d'intégration le 2/09</i>	Jeudi 1^{er} septembre De 10h00 à 11h00
▪ Classes de Première Bac Pro TRPM – EDPI – MSPC – MFER – SN – MELEC TMA – OBM – ERA • Classe de 2^{ème} année CAP IMTB (Début des cours lundi 5 /09 à 13h30 selon emploi du temps)	① accueil devant la rotonde Lundi 5 septembre ⇒ à 9 h 00	(cafeteria) Lundi 5 septembre De 8h00 à 10h00
▪ Terminales Bac Pro TU – EDPI – MEI – SN – MELEC -TMA – OBM – TFCA (Début des cours lundi 5/09 à 13h30 selon emploi du temps)	Lundi 5 septembre ⇒ à 10 h 00	

🔗 **Classes de LYCEE GENERAL et TECHNOLOGIQUE** ① accueil devant l'escalier d'honneur

▪ Classes de SECONDE*	Jeudi 1^{er} septembre ⇒ à 14h30	Jeudi 1^{er} septembre de 10h00 à 11h00
▪ Classes de PREMIERE*	Vendredi 2 septembre ⇒ à 9h00	Vendredi 2 septembre De 8h10 à 10h00
▪ Classes de TERMINALE*	Vendredi 2 septembre ⇒ à 10h00	
* Début des cours pour tous les élèves, vendredi 2/9 après-midi, selon emploi du temps		

🔗 **Sections B.T.S.**

① accueil devant la rotonde (cafétéria)

C.R.S.A. – C.P.I. Systèmes Numériques - Electrotechnique ▪ Classes de première année ▪ Classes de deuxième année	Lundi 5 septembre ⇒ à 8h00	Résidence étudiante Etat des lieux et installation le 31/08/22. Prendre contact avec Mme BARRE.
EB1 : Rentrée au Lycée ST Joseph DIJON EB2 : Rentrée au Lycée Les Marcs d'Or	Jeudi 1^{er} septembre ⇒ à 10h00	

🔗 **Voie professionnelle en alternance**

🔗 **Supérieur Alternance**

• CAP / BP	5/09/22 – 13h30
• Terminale TMSEC - MAV	Lundi 12/09/22 – 13h30

- Licences CVM - SIE - IAC ➡ 12/09/22 – 9h00
 - BAC +4 Chef de projet Informatique
 - Bac + 4 Chef de projet Marketing
 - Bac + 5 Chef de projet Marketing
 - Bac + 5 Chef de projet Informatique
 - Bac + 5 Chef de projet électromécanique
- 5/09/22- 9h00
29/08/22 – 9h00

AVIS IMPORTANT – sauf dérogation demandée A L'AVANCE PAR ECRIT, il nous sera impossible d'accueillir les élèves en dehors des heures indiquées dans les tableaux ci-dessus.



QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR...

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Septembre 2022 - Merc 7/09 + Jeudi 8/09 - Du 12 au 16/09	Photo individuelle des élèves Semaine découverte aumônerie	<i>Pour les lycéens</i>
Octobre - Du 04 au 9/10 Vendredi 7/10 Jeudi 13/10 Vendredi 21 - Samedi 22/10 à 10h30 - Du 22 au 24/10	Pèlerinage du Rosaire Soirée Portes ouvertes, de 16h30 à 19 h 30 Formation parents délégués + AG APEL Remise de diplômes Cambridge Cérémonie de remise officielle du diplôme du bac. 2022 et du diplôme de "fidélité" Université Lasallienne d'Automne	Ouvert aux lycéens et post bac Ecoles primaires + collège Bac. Général, technologique et professionnel (anciens élèves de terminale sortis en juin)
Novembre - Du 07 au 30/11 Jeudi 10/11	Collecte de denrées pour la Banque Alimentaire Journée Pédagogique	<i>Tout le groupe St Jo se mobilise</i> Collège et lycée
Décembre - Vendredi 9/12 – 18h30 - Mercredi 14/12	Soirée de remise du diplôme de l'enseignement sup. Forum des études supérieures (présentation des écoles post-bac)	<i>Pour les premières et terminales du lycée général</i>
Janvier Vend 13/01 – 17h/19h Sam 14/01 – 10h/13h	Portes Ouvertes SPECIALES POST-BAC	<i>Présentation des sections post-bac (BTS, licences, Bachelors...)</i>
Mars Vendredi 10/03 – 17h/19h Samedi 11/03 – 9h/13h Vendredi 24/03	Journées PORTES OUVERTES Uniquement lycées et enseignement supérieur Tous les établissements du Groupe St Joseph Forum des métiers 3 ^e et 2 nd	Visite des écoles – collège - lycée-institut supérieur - centre de formation continue & CFA <i>ouverte aux familles et au public extérieur</i>
Avril Vendredi 7/04	Bol de riz	<i>Groupe</i>
Mai - Jeudi 4/05 – 8h30/11h Vendredi 12/05 – 16h/19h Samedi 13/05 – 10h/13h	Don du sang Matinée Portes ouvertes SPECIALES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	Elèves majeurs et adultes <i>Présentation des sections de 4^eDécouverte, 3 Prépa Métiers – CAP - Bac professionnel</i>

REUNIONS DE PARENTS

En cours d'année scolaire, plusieurs **réunions de parents** sont organisées. Les équipes pédagogiques accordent une grande importance à la présence de tous les parents.

Merci de noter les dates des réunions d'informations de rentrée prévues – salle Pol de Léon les :

- ⇒ **Lycée Professionnel** – Classes de 4^{ème} Découverte avec prof principal ⇒ Mercredi 31/08 à 17h30
(Réunion spéciale journées d'intégration des 1/09 et 2/09/22)
 – Classes de 4^{ème} Découverte et 3^{ème} Prépa. Métiers ⇒ Vendredi 9/09 à 17h30
 – Classes de Seconde Bac Pro et 1^{er} CAP ⇒ Vendredi 16/09 à 17h30
- ⇒ **L.E.G.T.** – Classes de Seconde générale ⇒ Lundi 19/09 à 18h00
 – Classes de Première Générale ⇒ Vendredi 23/09 à 18h00

Lors de ces réunions une **présentation du rôle des parents correspondants** (délégués) sera effectuée par un membre de l'APEL St Joseph (Association de Parents d'Elèves).

TERMINALES BAC PRO

Documents à apporter le jour de la rentrée, au professeur principal : photocopie de la carte d'identité de l'élève recto/verso + attestation de recensement citoyen ou attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC – ex JAPD)

PARENTS CORRESPONDANTS

Nous souhaitons vivre le Projet d'Etablissement ensemble et par association avec tous : enseignants, personnels, parents et élèves. Les parents peuvent devenir "parents correspondants" et coordonner, pour la classe, les relations avec les enseignants. ➤ **plus d'informations dans l'annexe "Vivre ensemble"**

ASSOCIATION COOPERATIVE

La cotisation de 6 €, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels, équipement foyer...)

CONSEIL DE VIE LYCEENNE (CVL)

L'objectif général du CVL est d'impliquer les lycéen(ne)s dans la vie de l'établissement par l'élaboration et la mise en place de projets. Les élèves développent ainsi diverses compétences au travers de clubs et de projets (autonomie, prises d'initiatives, échanges entre élèves des deux lycées, sentiment d'appartenance à l'établissement, rencontre de différents personnels de Saint Joseph, échanges et partenariats riches de sens...).

VIE SCOLAIRE

Responsables de vie scolaire :

- Pour les élèves du LEGT ⇒ **Laurianne THIVEYRAT** 03.80.59.20.23
- Pour les élèves du lycée professionnel ⇒ **Clément SMORTO** 03.80.59.20.26

Responsable de l'internat :

- ⇒ **Emilie BARRE** 07.56.38.13.68

HORAIRES

- **Bureau de la Vie Scolaire à prévenir pour toute absence ou retard**
Accueil de 7 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 45
Contact : Messagerie Ecole directe ou viescolairelycee@stjodijon.com
Tél. 03.80.59.20.24
- **Salle de permanence** ⇒ Ouverture de 7 h 45 à 12 h et de 13h30 à 18 h 00.
- **Cours** - Assurés du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR de **8 h 10 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 17 h 25.**



A noter : L'établissement ne saurait accepter que les élèves quittent le lycée avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, les dates de fin des cours et de retour doivent être **impérativement respectées.**

Retenue : Les élèves sanctionnés, de façon grave ou répétitive, seront retenus le vendredi soir de 17h30 à 19h.

INTERNAT (garçons et filles) - Ouvert du dimanche soir 20 h 00 au vendredi 7 h 30.

Les élèves doivent quitter l'internat chaque fin de semaine. **Un règlement spécifique à l'internat est remis à chaque interne et est consultable en ligne sur le site internet (onglet INFOS PRATIQUES).** La fiche « Infirmier/Internat » doit être rapportée, au plus tard, le jour de la rentrée à Mme BARRE.

RESIDENCE ETUDIANTE

La résidence est strictement réservée aux étudiants postbac. L'état des lieux et l'installation dans les chambres se feront le mercredi 31 août 2022. Prendre contact avec Mme BARRE.

CARNET DE CORRESPONDANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

- Les élèves de Seconde et de 1^{ère} doivent **être porteurs de leur CARNET DE CORRESPONDANCE**, qui est le moyen de communication entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles.
- **Nouveauté septembre 2022** : Les élèves de Terminale n'auront plus de carnet de correspondance papier. Toutes les informations seront disponibles sur Ecole Directe (carnet dématérialisé).
- Le **REGLEMENT INTERIEUR** est détaillé dans ce carnet (et sur notre site – Onglet Infos Pratiques).
Tous les élèves et leurs parents doivent obligatoirement en prendre connaissance et le signer.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- ⇒ La gestion des absences à valider directement sur le site Ecole Directe avec vos codes parentaux,
- ⇒ La tenue vestimentaire appropriée au regard du règlement intérieur,
- ⇒ Les observations de travail, les avertissements de comportement, les échelles de sanctions...

IL EST INTERDIT DE FUMER DANS L' ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT Y COMPRIS LES CIGARETTES ELECTRONIQUES

De même, il est formellement interdit d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées, produits stupéfiants ou un quelconque produit illicite. A la demande du chef d'établissement, des contrôles par les services appropriés, pourront être faits au cours de l'année.

CASIERS

Afin de diminuer le risque de vol, des **casiers nominatifs** sont proposés en location moyennant la somme de 5 € par an. Pour obtenir une location l'élève devra s'adresser au bureau de la Vie Scolaire pendant les récréations en début d'année. **NE PAS OUBLIER DE fournir un double de clef (PAS DE CADENAS A CODE) muni d'un porte-étiquette à son nom et un chèque à l'ordre de "OGEC Groupe St Joseph".**

ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE

L'entrée piétons (39 Rue du Transvaal) est contrôlée par le personnel de l'établissement. **Les élèves doivent systématiquement présenter leur carte de scolarité (de self) ou leur carnet de correspondance. Quant aux adultes, ils devront avoir un rendez-vous avec une personne identifiée et remettre une pièce d'identité au personnel de la loge pour obtenir un badge « Visiteur » pour pouvoir rentrer.**

Les élèves disposent d'un garage pour vélos et cycles motorisés (jusqu'à 80 cm³ inclus) à l'intérieur de l'établissement. En dehors de ce garage, tout autre lieu de stationnement est interdit.

*Dans le cadre du plan **Vigipirate**, nous vous rappelons que **les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture** dans l'enceinte de l'établissement.*

INFO. ADMINISTRATIVES

STANDARD GENERAL et ACCUEIL – 03.80.59.20.20

Ouvert de 7 h 50 à 12 h 05 et de 13 h 00 à 17 h 30

SECRETARIAT ELEVES LYCEE (Mme GRAMAIN - 03.80.59.20.04)

Ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h – Fermeture le vendredi après-midi

ACCES AU PORTAIL INFORMATIQUE

Site : www.ecoledirecte.com : A partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. **Les codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant dans le Groupe.** (En cas de problème d'accès contacter : infoparents@stjodijon.com)

- Sur l'espace "ELEVE" : vous aurez accès au cahier de texte, espace de travail, bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE" : vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant, correspondre avec les enseignants via la messagerie, mettre à jour vos coordonnées, visualiser votre compte et procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie")...

Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du Groupe, au cours de l'année scolaire. Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.

Les « nouvelles » familles recevront leurs codes d'accès par courrier avant la rentrée. Les codes des nouveaux élèves seront donnés, par le professeur principal, à la rentrée.

Attention : Parents et élèves doivent bien utiliser leurs propres codes d'accès.

CHANGEMENT DE SITUATION

Toutes les modifications de situation familiale ou de coordonnées (adresse, mail, téléphone...) doivent être signalées le plus tôt possible, au secrétariat élèves, par écrit (courrier ou mél à : sandrine.gramain@stjodijon.com)

ASSURANCE SCOLAIRE

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle (voir Convention financière disponible sur notre site (Infos Pratiques) ou sur Ecole Directe). Le dépliant d'information de l'Assurance FEC vous sera remis d'ici la rentrée scolaire.

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.assurances-fec.org (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger les documents d'informations.

CERTIFICATS DE SCOLARITE

Un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe" (*Espace Famille – Documents- Administratif pour « votre enfant »*), **15 jours après la rentrée.**

LIVRES ET FOURNITURES (MATERIEL SECTIONS PROFESSIONNELLES)

L'établissement fournit à tous les élèves les livres scolaires et, selon les classes, des fournitures pour les espaces techniques (tenue de travail, outillage, équipement de sécurité...). **Les élèves doivent en prendre le plus grand soin.**
En cas de perte ou détérioration le montant correspondant sera facturé sur le prélèvement de juillet.

BOURSES SCOLAIRES

Les élèves peuvent bénéficier des bourses départementales (retrait des dossiers à partir de mi- septembre) et nationales. Pour toutes informations vous pouvez contacter Mme JOUFFROY : 03.80.59.20.05 ou comptaeleves@stjodijon.com
Permanence assurée tous les jours sauf le mercredi après-midi.

- **Bourses nationales**

Vous trouverez toutes les informations sur les bourses nationales en cliquant sur le lien ci-dessous (barème et montant des bourses 2022/2023, lien vers le simulateur pour vérifier votre éligibilité, accès au formulaire de demande de bourses...) : <https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>

Attention : Les demande de bourses, pour les établissements privés, doivent obligatoirement être faites en version papier (demande en ligne uniquement pour les établissements publics).

Les élèves changeant d'académie à la rentrée scolaire prochaine sont invités à formuler la demande de bourse de lycée auprès de l'académie d'accueil à partir du 01 septembre 2022, aucun transfert de dossier de droit ouvert ne pouvant dorénavant être effectué.

Date limite de retour à l'accueil Lycée (ou à la comptabilité élèves) : 16/10/2022

- **Bourses départementales**

Vous trouverez toutes les informations ainsi que le formulaire de demande en ligne sur <https://www.cotedor.fr/demande-de-bourses-departementales-en-ligne>

TRANSPORTS SCOLAIRES pour les élèves de Côte d'Or

MOBIGO : Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est **obligatoire** de faire une **nouvelle demande** en se connectant sur : www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport à partir du 7 juin.

Pour disposer d'un titre de transport scolaire dès la rentrée, l'inscription doit être réalisée avant le 15 juillet. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles, mais sans garantie d'avoir un titre de transport valable pour la rentrée.

Soit la carte de transport scolaire est envoyée par courrier, directement au domicile du représentant de l'élève (lors d'une toute première inscription, d'un changement de cycle ou d'établissement scolaire), soit ses droits aux transports sont réactivés à distance sur la carte utilisée pour l'année scolaire 2021/2022.

RESEAU TER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : Les élèves scolarisés dans un établissement situé en Bourgogne-Franche-Comté souhaitant bénéficier d'un transport par train, doivent au préalable s'inscrire en ligne : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor>

L'abonnement scolaire BFC sera envoyé par courrier par la SNCF, directement au domicile du représentant de l'élève.

DIVIA : S'adresser à l'Espace Divia, place Darcy, à Dijon

- Lignes de bus qui desservent le Groupe St Joseph ⇒ **B12 - L5 et Corol**
- Station de tram à proximité ⇒ **ligne T2 – arrêt "1^{er} Mai"**

OBJETS PERDUS

Un service d'objets trouvés existe à l'Accueil et au bureau de vie scolaire. N'hésitez pas à vous y rendre. Trop souvent les objets ne sont pas réclamés.

L'établissement décline toute responsabilité pour les objets précieux, l'argent, le matériel, les véhicules, les cycles...apportés ou déposés dans l'enceinte de l'établissement.

ACTIVITES PROPOSEES AUX ELEVES



CENTRE de DOCUMENTATION et d'ORIENTATION (CDI)

Les élèves, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, pourront se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie.

Le professeur-documentaliste les guidera dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, internet... et la réalisation de leurs travaux.

La plupart des documents peut être prêtée. Le CDI possède un fonds propre aux élèves du lycée : documentaires, romans, BD, manuels scolaires, etc.

Le portail du CDI, accessible sur <http://lycee-saintjoseph-dijon.esidoc.fr/>, permet la recherche des documents et l'accès à certaines ressources en ligne.



U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)

L'Association Sportive du lycée St Joseph propose de nombreuses activités ouvertes à tous dans un but d'entraînement et/ou de compétition. Animée par les professeurs d'EPS, elle est ouverte à tous, mais une pratique régulière et un engagement sur l'année est obligatoire.

Les entraînements se déroulent le midi entre 12h et 13h30, ou le soir à 17h30. Le planning sera mis à jour à la rentrée.

Les inscriptions se font auprès des professeurs d'EPS au moment des créneaux et se dérouleront jusqu'à mi-octobre. La cotisation est de 20 € par chèque à l'ordre « Association Sportive Lycée St Joseph ».



CLUB BEACH-VOLLEY ST JO

Le Club Beach-Volley est animé par M. CHARCHAUDE, professeur d'EPS.

Les entraînements ont lieu le lundi, de 17h30 à 19h, sur les installations du BEACH SPORT DIJON.

Une sélection sera faite en début d'année par M. CHARCHAUDE. Inscription gratuite pour l'année.

Par ailleurs, d'autres clubs existent au sein de l'établissement et sont animés par les élèves eux-mêmes en lien avec la Responsable de Vie Scolaire et/ou des enseignants (exemple : Club Astronomie, Club Informatique, Club Jeux de société, Clubs photos, Club Citoyens du Monde).



POINT ECOUTE PSYCHOLOGIE

2 psychologues spécialistes de l'enfance et de l'adolescence

Le point écoute psychologie, offert par l'établissement, n'a pas vocation à proposer des suivis psychologiques de longue durée. C'est un lieu d'écoute active qui permet d'accompagner les jeunes qui vivent un moment délicat ou à dédramatiser l'accompagnement psychologique.

Le nombre de rencontres possibles est limité à 3 par élève et par année scolaire.

Si la famille souhaite s'engager dans une thérapie, elle devra continuer avec une prise en charge extérieure à l'établissement.

Nos psychologues assurent une permanence les jeudis et vendredis après-midi (bureau à côté de l'infirmerie).

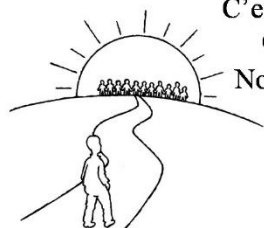
Les jeunes souhaitant les rencontrer doivent demander un rendez-vous par l'intermédiaire des directeurs des études, du bureau de la Vie Scolaire ou de l'Infirmerie.



SOUTIEN AUX ELEVES EN DIFFICULTES SCOLAIRES

TUTORAT entre élèves ⇒ Activité de soutien pour les élèves rencontrant des difficultés, encadrée par la Responsable de Vie Scolaire. Des élèves s'engagent à aider des internes ou externes sur le long terme. Le fonctionnement de ces binômes est hebdomadaire et **leur nombre est lié à la disponibilité des tuteurs.**

AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL ⇒ Pour les élèves de 4^{ème} Découverte, 3^{ème} Prépa. Métiers, Seconde Bac Pro. Ces séances accompagnées seront intégrées dans les emplois du temps.



La Pastorale du Groupe St Joseph se fonde sur le projet éducatif Lasallien.
C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.

Notre mission est de proposer à chacun un chemin de croissance personnelle, humaine, spirituelle et d'offrir la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

Des propositions diversifiées

Temps Forts

- **Temps d'échanges** : Seconde LP et LEGT.
- **Temps de paroles et d'échanges** : 4DEC et 3PM.
- **Cîteaux** : Découverte de la vie monastique - 6e/Secondes
- **Pèlerinage du Rosaire à Lourdes** : Lycéens
- **Taizé** : Rencontres lycéennes.
- **Pèlerinage à La Salette, marche vers le Carmel de Flavignerot** : 3e et 4e.
- **Retraites** : Se ressourcer et partager, de la 6e à la 3e.
- **Education Laïque au fait religieux (ELFR)** : 5e/Secondes.

Vivre ensemble

- **Ateliers créatifs** : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- **Jeudi-partage** : Temps d'échange et débat, à midi, autour d'un repas pour les lycéens.
- **Points écoute** : Être simplement écouté !
- **Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement** : Développer et intérioriser les valeurs lasalliennes.

Vivre sa foi

- **Catéchèse 6èmes** : Le lundi en M4.
- **Catéchèse 5èmes** : Le mardi en M4
- **Aumônerie 4e et 3e** : Tous les 15 jours, de 11h45 à 13h20.
- **Parcours de réflexion chrétienne** : Lycéens.
- **Préparation aux sacrements pour tous.**
- **Messe** : Tous les jeudis, à 17h45, à la chapelle.

Solidarité

- **Collectes** : Banque Alimentaire ; vêtements, produits d'hygiène pour migrants et SDF...
- **3e solidaires, lycéens solidaires**
- **Solidarité migrants, accueil et accompagnement de jeunes mineurs**
- **Bol de riz, repas solidaires**

Un lieu d'accueil

Local lycéens - Espace collégiens.

Propositions pour les lycéens dès la rentrée...

Découvrir l'aumônerie lycée : Lundi 12, mardi 13, jeudi 15, vendredi 16 septembre 2022, de 12h00 à 13h30, autour d'un repas convivial !

Pèlerinage du Rosaire à Lourdes : 4 au 9 octobre 2022 : Des lycéens au brancardage, au service de pèlerins malades, pour vivre une expérience unique de solidarité et d'engagement.

Rassemblement des lycéens à Taizé : 23 au 27 octobre 2022. Un temps de rencontres, de vie simple, de silence, de prière, de réflexion et de partage.

Contacts

L'aumônier

Père Oscar Ruiz, aboruiz@gmail.com

Les adjointes en pastorale scolaire :

Collège : Claire Sirlin, claire.sirlin@stjodijon.com

Lycées : Sabine Langlois-Mahata, sabine.langlois@stjodijon.com

*Vous avez choisi notre établissement pour nous confier votre enfant. De ce fait, en tant que parent d'élève vous êtes associés à la communauté éducative du **Groupe Saint Joseph La Salle à Dijon**.*

En effet, le « Projet Éducatif Lasallien » (PEL), que nous essayons de vivre ici, suppose la participation de chaque membre: enseignants, personnels, jeunes et parents !*

Qu'est-ce que le P.E.L. ?

***Projet Éducatif Lasallien** : Depuis 1705, notre établissement fait partie du « **Réseau lasallien** », c'est-à-dire de l'ensemble des établissements qui se trouvent sous la responsabilité des Frères des Écoles Chrétiennes dont le Fondateur est **Jean Baptiste de La Salle** (1651-1719). Il proposa un enseignement novateur, destiné aux plus pauvres, afin de favoriser le développement global du jeune dans ses dimensions intellectuelles, sociales, morales et spirituelles.

Si vous souhaitez aller plus loin : www.lasalle.fr

Le P.E.L. donne les grandes lignes directrices à mettre en œuvre. Il définit un esprit et les principales applications ou implications concrètes auxquelles il faut veiller.

Mais chaque établissement a sa propre histoire, s'adresse à des enfants et/ou des jeunes de milieux très divers. Il est donc important que la communauté éducative précise comment elle va concrètement mettre en œuvre le PEL, au travers de son "**projet d'établissement**" (document disponible sur notre site : *Groupe Scolaire – Projet d'Etablissement*). Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Dans l'enseignement catholique, tous les membres de la communauté éducative sont appelés à participer et à vivre ensemble le projet d'établissement.

Le présent courrier a pour but de vous aider à mieux appréhender la communauté éducative, afin d'y prendre place. L'esprit dans lequel nous nous situons n'est pas celui d'une entreprise "prestataire de services pour des clients", l'appartenance à une même communauté éducative doit permettre d'établir un climat de confiance dans le respect de tous.

Comment bien vivre ensemble ?

Au sein de notre établissement lasallien le "vivre ensemble" est fondamental, car il représente le ciment des valeurs lasalliennes ; il permet de :

- *Mettre en pratique des valeurs essentielles, telles que le respect de soi et des autres, la politesse, l'intégrité, la responsabilité....,*
- *Devenir citoyen,*
- *Développer la solidarité,*
- *Prévenir et apaiser les situations conflictuelles,*
- *Respecter les différences de culture et de religion,*
- *Devenir acteur de sa vie.*

Le parent correspondant

Nous souhaitons vivre le Projet d'Etablissement « ensemble et par association » avec tous : enseignants, personnels, parents et élèves.

*Vous pouvez donc apporter votre contribution au "vivre ensemble" en devenant "**parent correspondant**".*

Le parent correspondant a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement. Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance. Il n'agit pas seul, mais en lien avec l'équipe enseignante, le chef d'établissement et l'APEL (Association des Parents d'Elèves).

✓ **Rôle du parent correspondant**

- Représentation de TOUS les parents dans leur diversité, il est leur porte-parole.
- Lien entre les parents de la classe et l'équipe éducative, l'APEL... dans le respect de la CONFIDENTIALITE des informations.
- Acteur de la vie de la classe, il peut aussi être le médiateur.
- Selon le niveau (primaire, collège ou lycée) participation à diverses réunions (conseils de classe trimestriels, réunions préparatoires aux réunions de classe, conseil de vie scolaire, conseil de discipline).

En début d'année scolaire, lors des réunions de parents, une information sur ce sujet sera faite par les membres de l'APEL.

Lors de ces réunions par classes vous pourrez vous inscrire en tant que parent correspondant, vous serez ensuite contacté puis accompagné dans votre rôle de parent correspondant.

Nous sommes sûrs que votre participation à l'action éducative commune sera pour vous-même source de joie et d'épanouissement.

La communauté éducative



Plus d'info. contactez : apel@stjodijon.com